

SÉANCE MENSUELLE DU 18 MAI 1920.

*Présidence de M. A. Rutot, membre du Conseil.*

Le procès-verbal de la séance du 20 avril est lu et adopté.

Le Président proclame membre effectif de la Société :

M. ROBERT DE LEENER, étudiant en sciences à l'Université de Bruxelles, présenté par MM. M. Leriche et V. Van Straelen.

**Dons et envois reçus :**

6989. Grandori, L. *Sulle affinità delle Pteropsida fossili. Studio critico.* Padova, 1915. Extr. in-8° de 33 pages.
6990. Grandori, L. *Su di un seme mesozoico di Pteridosperma e sulle sue affinità con forme paleozoiche e forme viventi.* Padova, 1915. Extr. in-8° de 12 pages et 1 planche.
6991. Pellegrini, G. et Battaglia, R. *Scoperte di antichità Barbariche nel Veneto. Tombe Barbariche di Dueville.* Padova, 1917. Extr. in-8° de 11 pages.
6992. Rodighiero, A. *Il Neocomiano dei dintorni di Gallio (Sette comuni). Nota preventiva.* Padova, 1915. Brochure in-8° de 5 pages.
6993. Stefanini, G. *Specie nuove del Miocene veneto.* Padova, 1915. Extr. in-8° de 14 pages.
6994. Toni, A.-De. *Sulla Fauna Triasica di Valdepena (Cadore). Nota preventiva.* Padova, 1913. Extr. in-8° de 6 pages.
6995. Gortani, M. *La Frana di Clauzetto (marzo-aprile 1914).* Venezia, 1915. Extr. in-8° de 22 pages et 9 planches.

6996. **Fabiani, R. e Stefanini, G.** Sopra la natura e la distribuzione della roccia terziarie della Venezia. Venezia, 1916. Extr. in-8° de 23 pages et 1 carte.
6997. **Fabiani, R.** I brachiopodi del Terziario veneto. Notizie sommarie. Padova, 1913. Extr. in-8° de 6 pages.
6998. **Fabiani, R.** Sulla posizione degli strati con « Nummulites Brongniarti » di Ronca nella serie sedimentaria del Veronese e deduzioni cronologiche che ne derivano. Verona, 1914. Extr. in-8° de 6 pages.
6999. **Fabiani, R.** Nota preventiva sui Mammiferi Quaternari della regione Veneta. Padova, 1914. Extr. in-8° de 10 pages.
7000. **Fabiani, R.** Prespetto stratigrafico, riassuntivo e comparativo del Terziario inferiore del Veneto. Padova, 1915. Extr. in-8° de 7 pages.
7001. **Fabiani, R.** Sul Terziario dell'Alta Val di Non (Trentino). Padova, 1919. Extr. in-8° de 7 pages.
7002. **Fabiani, R.** Guida geologica delle colline di Verona. Verona, 1919. Extr. in-8° de 14 pages, 5 planches et 1 carte géologique.
7003. **Fabiani, R. e Stefanini, G.** Sopra alcuni fossili di Derna e sull'età dei Calcari di Slonta. Padova, 1913. Extr. in-8° de 10 pages.
7004. **Battaglia, R.** Nota preliminare sul Paleolitico della Venezia Giulia. Padova, 1915. Extr. in-8° de 14 pages.
7005. **Caffaratti, M.** Il Bacino del Chiampo. Venezia, 1913. Extr. in-8° de 45 pages et 6 planches.
7006. **Dal Piaz, G.** Edoardo Suess. (Nota commemorativa). Venezia, 1914. Extr. in-8° de 7 pages.
7007. **Dal Piaz, G.** Descrizione geologica del bacino della Piave. Venezia, 1918. Extr. in-8° de 38 pages.
7008. **Fabiani, R.** I bacini dell'Alpone del Tramigna e del Progno d'Illasi nei Lessini medi. Venezia, 1918. Extr. in-8° de 60 pages et 10 planches.

## Communications des membres :

### Note sur HOMARUS PERCYI, P.-J. Van Beneden, de l'argile de Boom (Rupélien supérieur),

par V. VAN STRAELEN.

La présence du genre *Homarus* dans l'argile de Boom est connue depuis longtemps. Dès 1872, P.-J. Van Beneden <sup>(1)</sup> donnait le nom d'*Homarus Percyi* à une pince de grande taille, provenant de Rupelmonde.

Grâce à l'obligeance de M. l'avocat Ed. Bernays, d'Anvers, j'ai pu étudier des pinces d'*Homarus Percyi* qui font partie de ses collections et dont le bel état de conservation permet de compléter la description de P.-J. Van Beneden et de préciser les caractères de l'espèce. On sait que chez *Homarus*, l'hétérochélie est la règle. Une pince, généralement celle de gauche, est une pince sensitive et chercheuse, plus longue et plus effilée que celle de droite, qui, elle, est une pince broyeuse plus lourde et plus massive. De plus, les tubercules qui garnissent les bords opposés du propodite et du dactylopodite sont différents chez les deux pinces d'un même individu, et cela, dès le jeune âge de l'animal. Il en est de même chez *Homarus Percyi*.

Parmi les matériaux de la collection Bernays se trouvent deux pinces particulièrement bien conservées : une pince gauche à peu près complète et un fragment important d'une pince droite.

La première pièce dont je dispose est constituée par un fragment du carpopodite, le propodite dont il ne manque qu'une portion de l'index, enfin le dactylopodite dont la partie antérieure est absente, le tout provenant de la première patte thoracique gauche. Le test est fissuré, permettant de mesurer son épaisseur, qui varie de deux à trois millimètres et indiquant que l'échantillon a été faiblement écrasé. Il y a de plus un encroûtement partiel de pyrite.

La largeur du propodite est d'environ 11 centimètres sous l'articu-

---

(1) P.-J. VAN BENEDEN. *Sur la découverte d'un homard fossile dans l'argile de Rupelmonde.* (BULL. ACAD. ROY. DE BELG., t. XXXIII, 1872, pp. 316-321, 1 pl.)

lation dactylopodiale et d'environ 7 centimètres à l'origine de l'index, la longueur totale du propodite complet ayant dû atteindre 40 centimètres environ. Ces dimensions dépassent celles du plus grand exemplaire mesuré de l'actuel *Homarus americanus*, qui fournit les individus de plus grande taille. Elles correspondent à un individu mesurant environ 60 centimètres depuis l'extrémité du rostre jusqu'à l'extrémité du telson.

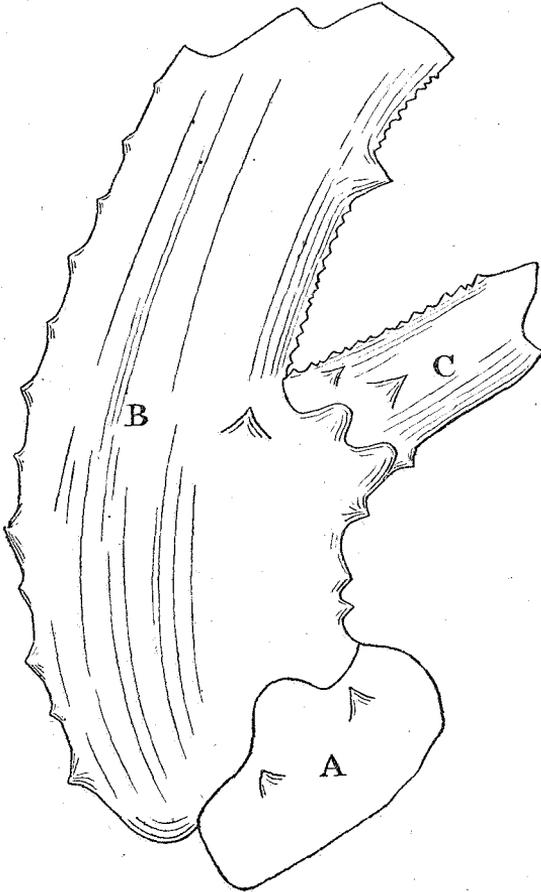


FIG. 1. — Pince droite de *Homarus Percy*, P.-J. Van Beneden, vue par la face supérieure.

Échelle 1/2.

Localité : Boom.

Collection Ed. Bernays,  
Anvers.

- A. Carpopodite.
- B. Propodite
- C. Dactylopodite.

En bordure de l'articulation avec le propodite et à la face supérieure, le carpopodite présente deux épines, de taille inégale, la plus forte étant la plus interne. Malgré l'encroûtement de pyrite, l'articulation carpo-propodiale, si caractéristique chez les Homards, est suffisamment visible. On remarque, surtout à la face inférieure, un processus articu-

laire carpiel qui recouvre partiellement la base du propodite. De même, à la face supérieure du carpe, devait exister un processus articulaire qui s'étendait sur la partie proximale du propodite. Ces deux processus recouvraient l'articulation, rattachant ainsi fermement la pince au carpopodite. La pince était capable de pivoter sur le carpe dans un plan horizontal, mais du vivant de l'animal, il était impossible de l'en détacher sans briser les processus articulaires du carpopodite. Un dispositif plus perfectionné existe d'ailleurs chez les Homards actuels.

Le propodite est boursoufflé. Son bord externe est garni de deux rangées alternantes d'épines, qui paraissent diverger à partir d'une forte épine insérée à peu de distance de l'articulation carpo-propodiale. Le bord interne est pourvu de trois épines, dont la médiane est dirigée vers la face inférieure et les deux extrêmes vers la face supérieure. Une épine se trouve insérée sous l'angle de l'articulation dactylo-propodiale, à faible distance du bord. Quatre processus du propodite assurent la solidité de l'articulation dactylo-propodiale. Ils sont disposés de la façon suivante : un à la face supérieure ; un à la face inférieure ; deux, placés sur le bord interne du propodite, enserrant le bord interne du dactylopropodite.

La face supérieure de l'index présente une faible dépression, dans la région voisine du bord interne. A la face inférieure, cette dépression constitue un véritable sillon. Elle part du bord externe du propodite, va en s'approfondissant, s'écarte graduellement du bord externe et, arrivée à hauteur de l'angle articulaire, pénètre dans l'index, qu'elle partage en deux régions sensiblement égales. La région interne conserve une épaisseur normale ; la région externe constitue une gouttière qui se relève légèrement vers le bord externe en une sorte de bourrelet.

Le bord interne de l'index du propodite est garni de deux rangées de tubercules épineux, la rangée supérieure étant la plus forte. Chacune de ces rangées est constituée par des tubercules épineux, paraissant incurvés vers le haut et insérés de façon à ce que des épines plus développées alternent avec des épines de petite taille. A une certaine distance de l'angle articulaire se trouve inséré un tubercule très puissant, véritable éperon.

Le dactylopropodite est fortement encroûté de pyrite. Il est muni de trois fortes épines, tout près de l'articulation avec le propodite. Deux de ces épines sont insérées, l'une à la face supérieure, l'autre à la face

inférieure, faisant face chacune à un processus articulaire du carpopodite. L'épine, placée sur le bord interne du dactylopodite, est enserrée par les deux processus articulaires du propodite. Le bord externe du dactylopodite, c'est-à-dire le bord opposé au bord denticulé de l'index du propodite, est occupé par une rangée de denticules, alternativement grands et petits.

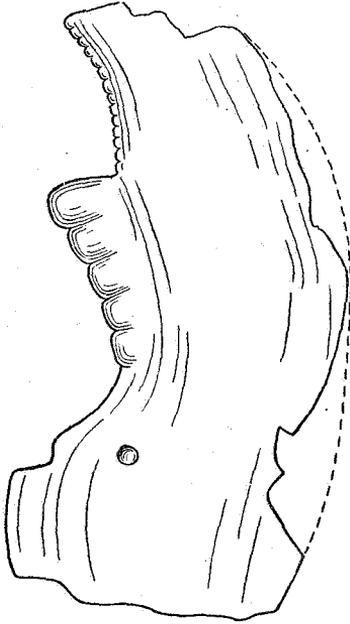


FIG. 2. — Pinça gauche de *Homarus Percy*, P. J. Van Beneden, vue par la face supérieure.

Échelle 1/2.

Localité : Niel.

Collection Ed. Bernays  
Anvers.

Cette pinça a été trouvée à Boom par M. l'avocat Ed. Bernays.

La planche qui accompagne le travail de P.-J. Van Beneden montre nettement qu'il s'agit de la patte gauche, alors que cet auteur a cru se trouver en présence d'une patte droite.

Les débris d'une autre pinça sont moins complets, cependant suffisants pour montrer qu'ils proviennent d'une patte droite. C'est une pinça broyeuse, comme l'indiquent les tubercules puissants qui garnissent le bord interne de l'index du propodite. Chez les Homards actuels également, la pinça droite est généralement broyeuse.

La pièce, constituée uniquement par des portions du propodite, a été écrasée. On voit encore une épine sous l'angle de l'articulation dactylo-propodiale. Il est possible d'observer des parties conservées des processus articulaires dactylo-propodiaux. A la face inférieure, des

parties importantes de la gouttière inférieure de l'index sont conservées. Le renflement de la région de l'index voisine du bord interne est bien visible.

Le bord interne de l'index est garni de deux séries successives de tubercules. La première série, à partir de l'articulation, est constituée par cinq gros tubercules qui se relèvent en arc de cercle de l'arrière vers l'avant, en constituant ainsi une surface broyeuse. Les surfaces des tubercules s'aplanissent de l'avant vers l'arrière, le tubercule antérieur formant éperon. La seconde série, la plus antérieure, est constituée par un nombre plus considérable de petits tubercules à surface plane, disposés en arc de cercle.

Cette pince a été trouvée à Niel.

---

### Notes sur le Synclinal de l'Eifel à Cugnon,

par Ét. ASSELBERGHS,  
Géologue au Service géologique.

Dans notre étude sur le Dévonien inférieur de la région Sud-Est de l'Ardenne belge <sup>(1)</sup>, nous disions que les phyllades ardoisières du Hunsrückien supérieur, qui constituent le noyau du synclinal de l'Eifel aux environs de Neufchâteau, de Saint-Médard et le long de la route des Ardoisières, disparaissaient entre Cugnon et Auby et étaient remplacés par les quartzophyllades fossilifères du Hunsrückien inférieur. Il en résultait que le noyau du synclinal passe près de Cugnon, comme le pensait André Dumont, et non pas plus au Sud, aux environs d'Herbeumont. Cette dernière hypothèse, mise en avant par J. Gosselet et appliquée par V. Dormal au lever de la carte géologique au 1/40.000, a été défendue à plusieurs reprises par M. P. Fourmarier <sup>(2)</sup>. Dans sa dernière note sur le sujet, celui-ci objecte à notre manière de voir qu'il n'existe pas aux environs de Cugnon une répétition de part et d'autre de l'axe d'un synclinal mais une modification du facies <sup>(3)</sup>.

Des observations, que nous avons faites récemment dans la région

---

<sup>(1)</sup> *Mém. de l'Inst. géol. de l'Univ. de Louvain*, t. I, 1913, pp. 1-175, 3 pl.

<sup>(2)</sup> *Ann. Soc. géol. de Belg.*, t. XXXVIII, 1911, pp. B269-B277; t. XLI, 1914, pp. B325-B332.

<sup>(3)</sup> *Ibid.*, p. B329.

en question, sont venues compléter les données trop peu nombreuses que nous possédions en 1912; elles achèvent de prouver, à l'évidence, qu'il existe bien un synclinal à Cugnon et que le sous-sol d'Herbeumont appartient au flanc Sud de ce synclinal. La description de nos observations et la justification de notre manière de voir paraîtront dans le tome II des *Mémoires* de l'Institut géologique de l'Université de Louvain. Nous nous contenterons de formuler dans cette note les conclusions de notre étude.

La bande de phyllades ardoisiers de Neufchâteau (Hundsrückien supérieur) qui forme, comme nous l'avons montré, le noyau du bassin de l'Eifel, au méridien de Bertrix, va en se resserrant vers l'Ouest. Unique jusqu'à la Maljoyeuse, elle se divise ensuite en quatre digitations, séparées l'une de l'autre par des quartzophyllades calcareux fossilifères du Hundsrückien inférieur. Les deux bandes septentrionales sont assez courtes et n'atteignent pas le méridien de la station de Cugnon-Mortehan, où l'on trouve, sur le prolongement de leur direction, les couches fossilifères du Hundsrückien inférieur. La troisième digitation de phyllades est une bande longue et étroite dans laquelle sont ouvertes les ardoisières de Wilbauroche et de Lingle; la dernière, plus large, forme la hauteur de Fallimont, affleure à l'entrée Nord du tunnel de la Côte Champion et dans l'agglomération de Mortehan. Les deux bandes méridionales disparaissent au méridien de Cugnon; sur leur prolongement affleurent les quartzophyllades calcareux fossilifères. Les couches du Hundsrückien inférieur qui séparent et contournent les diverses digitations de phyllades ont fini ainsi par se confondre en une bande unique; elles constituent, dès lors, le noyau du bassin de l'Eifel jusqu'à sa disparition sous le Jurassique de Mézières. Au Nord du Hundsrückien inférieur affleurent les phyllades et quartzites taunusiens d'Alle, d'Auby et d'Orgéo; au Sud, on trouve des roches de même âge aux environs d'Herbeumont et de Suxy.

L'alternance des deux assises du Hundsrückien entre Cugnon et la Maljoyeuse peut s'expliquer aisément par l'existence de plis renversés, l'inclinaison des couches étant généralement vers le Sud. Il est évidemment difficile de retrouver la charnière de plis dans un complexe constitué de phyllades et de quartzophyllades finement feuilletés, mais il est hors de doute que le Siegenien de la région est affecté de nombreux plis qui deviennent visibles dès qu'on entre dans les phyllades et quartzites du Taunusien.

Le coup d'œil d'ensemble sur le bassin de l'Eifel, qui terminera notre

exposé détaillé, confirmera notre manière de voir et montrera que l'axe du pli, entre la frontière franço-belge et Neufchâteau, passe par Bagimont, un peu au Nord de Poupehan, par le mont de l'Épine, au Nord de Dohan, par Cugnon, Wilbauroche et au Sud de Saint-Médard; le pli a donc une direction sensiblement Est-Ouest, jusqu'au méridien de Neufchâteau.

---

## Documents sur le massif de Boussu,

par X. STAINIER.

Le lambeau de poussée de Boussu est mal connu, malgré son importance, car il est presque partout recouvert de morts-terrains. Au cours des études que je poursuis sur le charbonnage de l'Ouest de Mons j'ai recueilli des données que je livre à la publicité :

*Tranchée de Warquignies.* — Durant la guerre les Allemands ont élargi la voie ferrée de Mons à Dour et l'on a mis à nu une remarquable coupe dans la tranchée <sup>(1)</sup> entre la gare de Warquignies et le ruisseau du Hanneton, sur son talus Nord. Les deux tiers de la coupe du côté de l'Est montrent les marnes turoniennes déjà obscurcies, mais brusquement, on voit ces marnes blanchâtres buter contre des bancs épais de poudingue, soit par faille, soit parce que ce poudingue formait une falaise à l'époque crétacée. Ce poudingue incline d'abord d'environ 40° au Nord-Nord-Ouest, puis plus à l'Ouest l'inclinaison augmente jusqu'à 20° et le pendage se fait presque vers l'Ouest.

Environ 8 mètres de poudingue sont visibles et la roche présente une ressemblance complète avec le poudingue de Tailfer : ciment vert clair et abondants cailloux parfois volumineux de quartz et de quartzites schisteux siluriens gris-vert. Il est probable que le versant Ouest du mamelon qui s'étend au Nord de la tranchée est formé par un affleurement de primaire, si l'on en juge par l'abondance des fragments de roche de cet âge qui jonchent le sol. Dans un talus on voit un gros bloc de poudingue, peut-être en place et incliné au Sud. Entre ce bloc

---

(1) Cette coupe a déjà été décrite sommairement par J. CORNET. (*Ann. Soc. géol. de Belg.*, t. XLII, 1919, Mém. p. 142.)

et la tranchée, dans une dépression du terrain, on voit quantité de plaquettes de schiste silurien.

S'il en est bien ainsi, ces deux pendages de poudingue de Boussu surmontés de silurien consitueriaient un bassin renversé qui serait l'extrémité Est du bassin déjà signalé dans ce massif. L'envoyage vers l'Ouest de ce bassin serait assez fort, car le puits Avant-Garde, qui n'est qu'à 250 mètres à peine à l'Ouest de la tranchée, n'a recoupé le poudingue qu'à 55 mètres.

*Carrières du Hanneton.* — Le charbonnage a fait rouvrir, pour les étudier, les deux anciennes carrières sur la rive droite du ruisseau. La plus au Nord montre des schistes jaunâtres terreux surmontés d'un gros banc de même roche plus compacte avec des noyaux de calaire bleu impur fossilifère. J'y ai recueilli un hypostome de trilobite. Les roches inclinent d'environ 10° au Nord-Est. A environ 40 mètres au Sud une autre carrière montre des masses mal stratifiées de calcaire noir-bleu avec intercalations de calschiste noir. Aucune allure n'est visible. L'aspect de ces roches est bien-frasnien ou givetien. Des recherches de fossiles dans la carrière Nord trancheraient la question de l'âge de ces roches, vraisemblablement frasniennes, d'après les fossiles rencontrés sur le versant Nord du lambeau, au puits domestique Balant.

Dumont signalé que le calcaire du ruisseau du Hanneton a une inclinaison de 40°. L'inclinaison de 10° que montre la carrière prouve qu'il y a des ondulations dans le Dévonien de ce massif et que la carrière nouvelle n'a pas été creusée au point où existaient les anciennes.

*Puits Sentinelle.* — A. Dumont, dans ses notes de voyage, donne la coupe du puits et indique qu'il a traversé 25 mètres de calcaire avant d'entrer dans le houiller, sous 18<sup>m</sup>50 de morts-terrains (pl. St-Ghislain n° 1544 bleu). Plus tard G. Arnould, Briart et Cornet, dans leurs travaux bien connus, n'indiquent plus que 15 mètres de calcaire. L'explication de cette contradiction apparente se voit aisément sur les coupes du charbonnage. Il y a deux puits au siège Sentinelle n° 5. L'un a recoupé 15 mètres et l'autre, au Nord du précédent, a recoupé 25 mètres de calcaire. Cela concorde avec l'inclinaison de 30° au Nord que Dumont donne au calcaire dans ses notes. Les puits n'étant pas murillés, on a pu me procurer des échantillons de ce calcaire. C'est une roche noir-bleu avec nombreuses veines et lamelles de calcite et joints de schiste noir luisant charbonneux. Il y a des intercalations de calschiste noir

terne. Cette roche ne ressemble guère au calcaire frasnien, mais plutôt à un calcaire carbonifère. Cependant on y voit ces taches de calcite devenant blondes par exposition à l'air, que Dumont considère comme caractéristiques des calcaires dévoniens.

*Puits Vedette.* — On sait que ce puits est entré directement dans le Houiller, mais qu'un bouveau N, à l'étage de 436 mètres, a recoupé le calcaire. Dernièrement, en élargissant le puits d'air de la pompe à feu située tout près et à l'ouest du puits Vedette, on a recoupé, dans la paroi Nord entaillée pour l'élargissement, le biseau terminal Sud du massif calcaire. M. Scuttenair, ingénieur divisionnaire qui a observé ce fait important, m'a communiqué la coupe qu'il a levée. Voici cette coupe :

Ergeron. . . . .	5 <sup>m</sup> 00
<i>Tr2 sx.</i> Sable glauconifère . . . . .	1.00
<i>Tr2 sx.</i> Sable glauconifère avec cailloux. . . . .	2.50
<i>Tr2a.</i> Marne bleue avec petits cailloux roulés . . . . .	0.50
<i>Tr2a.</i> Marne jaune avec gros cailloux siliceux . . . . .	0.60

Toutes les formations ci-dessus inclinent au Sud de 15° :

<i>Tr2a.</i> Craie avec amas de marne jaune et de concrétions siliceuses et poches de sable glauconifère . . . . .	6.30
<i>Tr1 a.-b.</i> Marne blanche avec concrétions crayeuses un peu glauconifères. A la base, marne bleue . . . . .	5.00
	21 <sup>m</sup> 00

La base des morts-terrains incline au nord de 10°.

Calcaire noir-bleu passant vers le bas à du calcaire pourri. Inclinaison Nord = 50°.

Épaisseur maximum : 3<sup>m</sup>80.

En l'absence d'échantillons j'ai considéré les formations glauconifères comme un produit d'altération des fortes toises et des rabots, ce que confirme l'allure inclinée et les poches de ces dépôts. Ce pourrait être un lambeau de Landenien inférieur.

Tenant compte de cette recoupe et de celle du bouveau de 436 mètres, on voit que l'inclinaison Nord de la faille de Boussu = 50°. M. Watteyne, qui a visité le bouveau de 436 mètres lors de la recoupe du calcaire, ayant constaté que la faille avait là une inclinaison de 22°, on doit en déduire que l'inclinaison de la faille doit être variable. Par suite de la rencontre du calcaire près des orifices des puits Sentinelle

et Vedette, il est possible de tracer assez exactement la limite Sud du lambeau de Boussu, aux environs. Mais nous ferons observer que le biseau Sud du lambeau est assez fortement rongé par la terminaison orientale de la cuvette crétacée que Gosselet appelle la cuve de St-Aybert.

*Le prétendu calcaire du puits n° 4 d'Hornu-et-Wasmes.* — Dans une note que l'ingénieur Chèvremont avait fournie à d'Omalius et qu'il a insérée dans un de ses travaux (*Mémoire pour servir à la description géologique des Pays-Bas, etc.* Namur, 1828, p. 166), il parle de la recoupe du calcaire à un puits qui ne peut être que le puits Sentinelle, quoiqu'il le place par erreur à 800 mètres des carrières du Hanne-ton, alors qu'il n'en est qu'à 400 mètres. Après avoir décrit cette recoupe, il ajoute : « A un quart de lieue de ce puits on en a creusé un autre pour l'extraction de la mine d'Hornu-et-Wasmes et l'on y a traversé le calcaire dont il s'agit. » Plus loin il ajoute : « Ce calcaire a été trouvé à une lieue environ au Nord-Ouest du Bois de Boussu ; un trou de sonde, que l'on a enfoncé dernièrement près de Thulin, a traversé 11 mètres de calcaire bleu puis 7 mètres de couches de grès et de schiste houillers. » Si ces renseignements de Chèvremont étaient exacts et surtout si l'on pouvait repérer les points qu'il désigne d'une façon si vague, ils fourniraient de précieuses données sur les limites Est et Nord du massif. Malheureusement il semble qu'un doute très motivé soit nécessaire.

Je possède une copie écrite de la main de M. E. Dejaer d'une lettre adressée à M. G. Arnould par M. Delhaise, ancien directeur d'Hornu-et-Wasmes, qui a visité l'avaleresse du St-Homme avec A. Dumont. Voici ce qu'il dit de ces deux points cités par Chèvremont : « La note de Chèvremont... fait allusion au puits n° 4 d'Hornu-et-Wasmes, creusé vers 1826. Quelque temps après mon entrée à Hornu-et-Wasmes, j'eus l'occasion de voir les terrains situés au-dessous du crétacé à ce puits... Voici ce que j'écrivais dans un rapport du 31 mai 1848 : Les travaux de revêtement en maçonnerie se font... immédiatement sous le cuvelage. On a repris 0<sup>m</sup>,61 sur la paroi méridionale du puits... Il est certain que s'il y avait eu du calcaire je l'aurais vu, car je surveillais... les travaux de très près, et mon attention sur ce point avait été éveillée par M. P. Corbisier, mon régisseur, qui m'avait dit que le chef-porion Putsage lui avait montré un morceau de pierre qu'il croyait être du calcaire provenant de l'enfoncement du

puits vers 1827 ou 1828. Or, j'affirme n'avoir pas vu de calcaire en ce point, mais bien du grès houiller irrégulier. Je n'ai pas connaissance d'un sondage enfoncé à une lieue au Nord-Ouest du Bois de Boussu avant 1828 ... Cela m'étonne beaucoup, car j'ai fait tant de recherches sur Belle-Vue, j'ai pris tant de renseignements aux anciens et jamais je n'ai entendu parler de ce travail.

Malgré la grande autorité qui s'attache au nom de M. Delhaise, nous ne sommes pas convaincu de l'inexactitude des renseignements de Chèvremont. Le fait que M. Delhaise n'avait pas connaissance du sondage de Thulin ne prouve nullement qu'il n'ait pas existé. On sait en effet avec quelle rapidité le souvenir de ce genre de travaux disparaît, et c'était encore bien pis jadis, où l'on ne tenait pour ainsi dire aucune note des travaux de recherche. Quant au puits n° 4, l'exemple tout récent de la recoupe du calcaire à la pompe à feu de Vedette montre que le fait de ne pas avoir rencontré le calcaire lors de l'élargissement de la paroi méridionale du puits n'est pas probant. En effet, si l'on répare plus tard la paroi Sud de la pompe à feu on pourra aussi dire que c'est à tort que j'ai signalé le calcaire à ce puits, car il n'a été visible que sur la paroi Nord. Le même fait peut s'être présenté à Hornu-et-Wasmès, d'autant plus que Chèvremont dit expressément qu'il avait peu de puissance, ce qui indiquait que c'est à peu près à cet endroit que le calcaire se termine vers l'Est.

Des recherches ultérieures éclairciront peut-être ces deux points.

---